



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Arts thérapies

de l'Université Paris Descartes

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris Descartes

Académie(s) : Paris

Etablissement(s) co-habilité(s) : Paris 3

Mention : Arts thérapies

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140006743

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris-Descartes, Paris 3.

- Délocalisation(s) :

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Présentation de la mention

Nouvelle mention, créée en cohabilitation entre deux établissements du PRES Sorbonne Paris Cité. Cette mention très novatrice en France, créée l'an dernier en prolongement d'un Diplôme d'université (DU) déjà existant est déclinée, avec un fort tronc commun en quatre spécialités : *Musicothérapie, Drama-thérapie, Arts plastiques-thérapie, Danse-thérapie.*

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet est novateur et correspond à une dynamique déjà présente dans plusieurs pays européens et encore absente en France, sauf sous la forme de DU. Mais le dossier est incomplet et semble avoir été rédigé très vite. En particulier, il n'y a aucune information sur l'enseignement par spécialité, alors qu'elles semblent de fait correspondre plutôt à des parcours.

Il semble que l'essentiel du public accueilli le soit dans le cadre de la formation continue, mais est-ce l'héritage du DU ou une vraie volonté ? En particulier, on se pose la question du statut de cette pratique avec celle



des psychothérapies qui supposent désormais d'autres diplômes. L'accès à ce master supposant des compétences artistiques spécialisées, les filières ne semblent pas permettre de réorientation interne.

Le programme de la première année et de ce qui constitue le tronc commun est globalement défini, mais on n'a aucune information spécifique sur les spécialités qu'il est strictement impossible d'évaluer positivement. L'articulation recherche/professionnel est bien conçue, de même que la dimension interdisciplinaire, articulant compétences artistiques et connaissances en sciences humaines. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs (EC) spécialisés dans ces pratiques, et complétés, pour 40% des enseignements par des professionnels de bon niveau.

N'est pas indiqué le statut à venir des arts-thérapeutes, dans un contexte où l'exercice de la psychothérapie est désormais réglementé. On connaît l'impasse des formations d'ostéopathes, ni médecins ni kinésithérapeutes, on peut redouter la même difficulté pour les arts-thérapeutes ni médecins ni psychologues.

●Point fort :

- Intégration dans un diplôme national de formations relevant jusqu'alors de DU ou de formations privées, avec des exigences positives de connaissances en sciences humaines.

●Points faibles :

- Aucune évaluation possible des spécialités, puisqu'aucune information spécifique sur le contenu des enseignements.
- Du point de vue recherche, aucune unité de recherche (UR) n'est spécialisée dans ce champ.
- La dimension formation continue est trop peu explicitée alors qu'il s'agit de l'essentiel de l'accueil prévu surtout en M2.

Recommandations pour l'établissement

Devraient être précisées les spécificités, en particulier dans le contenu de l'enseignement, des quatre spécialités. De même, l'accès formation continue doit être formalisé, compte tenu du public.

Pour éviter les aléas de débouchés pour les formations où le recrutement se fait maintenant sur des postes définis par le code de santé public, devrait être précisé le cadre d'emploi des arts-thérapeutes.

Les capacités d'accueil pourraient être progressivement déployées au niveau demandé (60 places en M1, 80 en M2).

Notation

Cette mention créée très récemment dans le cadre du PRES Sorbonne Paris Cité ne fait pas l'objet de notation par l'AERES. D'autre part, les dossiers trop succints des spécialités n'ont pas permis leur évaluation.



Observations de l'établissement



Masters Vague D

Demande : n° S3MA140006743

Domaine Sciences humaines et sociales

Mention : Arts Thérapies

Liens avec la Formation Continue Paris Descartes

On trouve, dans la synthèse, les observations suivantes :

« il semble que l'essentiel du public accueilli le soit dans le cadre de la formation continue »

« la formation continue est trop peu explicitée alors qu'il s'agit de l'essentiel de l'accueil prévu surtout en M2 »

En fait, nous avons été confrontés au problème des étudiants ayant obtenu le DU de Paris Descartes d'Arts thérapies et qui souhaitent profiter de la mise en place du master, d'où les indications données à ce niveau dans le dossier : notamment l'accueil des diplômés en M2. Il s'agit là d'une mesure de circonstance et ce type de candidature sera vite marginal. Le master se veut désormais clairement en formation initiale. Les demandes de formation continue se font au service de formation continue de notre université. Voici les précisions à ce niveau sur ces deux années :

2011-2012 : 102 inscrits dont 3 en FC

2012-2013 : 128 inscrits dont 72 inscrits en M1, (8 inscrits en Formation Continue, 1 avec prise en charge), ; 56 inscrits en M2 (4 inscrits en Formation Continue, 1 avec prise en charge partielle, 2 avec prise en charge).

La création de ce master a entraîné un intérêt croissant pour les étudiants issus des filières artistiques (musicologie, théâtre, beaux arts, et danse) ce jeune public est donc en progression.

« L'accès formation continue doit être formalisé, compte tenu du public »

Cette formalisation est au niveau de Paris Descartes, en voici les principes :

Les publics de FC qui sont pris en charge, paient les frais de FC votés.

Les publics de FC qui n'ont pas de prise en charge sont inscrits sous le même régime que ceux de la formation initiale. Ils ne paient donc que les droits d'inscription. C'est le cas majoritairement des demandeurs d'emploi qui n'arrivent pas à obtenir un financement.

Les possibilités pour des publics de FC d'accéder au M2 sont les suivantes :

- la VAP 85 qui donne l'accès à suivre le M2 : les stagiaires de formation continue (avec ou sans prise en charge) suivent tous les enseignements du M2 et sont soumis aux mêmes MCC que les étudiants de formation initiale.

- la VAE 2002, est un dispositif long et lourd pour lequel nous n'avons pas, actuellement, l'encadrement nécessaire.

Présentation des enseignements par spécialité

En effet, le souci premier de l'équipe pédagogique a été l'organisation et la structure de la mention de master au détriment de la présentation des contenus précis de chaque spécialité. Une partie des contenus sont repris du DU précédent et ne posaient pas de problème particulier.

Spécialités versus Parcours

Cette question de la pertinence des spécialités a été envisagée en tenant compte de l'embauche des arts thérapeutes et de leur identification sur le terrain, en France comme à l'étranger. Sur le terrain, les institutions recherchent un(e) danse thérapeute ou un(e) dramathérapeute, un



musicothérapeute, ou encore un art thérapeute plasticien. Il se trouve que l'histoire du développement de ces pratiques se soit faite de façon isolée et très différenciée dans chacun des domaines. Et leur présence sur le plan universitaire est encore plus particulière. C'est ainsi que l'on trouve, sur le plan international, des pays dans lesquels seule une spécialité, par ex. la musicothérapie est développée en master (en Espagne par ex.), d'autres n'ont développé que « l'art thérapie » entendant pas là juste les arts plastiques.

Dès la première année d'existence du master, des liens ont été développés avec la Grande Bretagne pour la drama thérapie, et l'Italie pour la danse thérapie. L'exemple le plus récent est celui de l'Université de Jyväskylä en Finlande qui demande un partenariat pour son master de musicothérapie.

Le souci de rassembler ces quatre spécialités dans une même mention de master est une originalité (une des rares universités sur le plan international accueillant ainsi les 4 spécialités et développant un tronc commun). Les pré-requis de formation artistique sont aussi différents selon les spécialités. En arts plastiques nous recevons des peintres, sculpteurs, mais aussi des designers, des spécialistes des nouvelles technologies, certains métiers de la mode. Le choix de spécialité tient donc compte de la spécificité de l'origine artistique de l'étudiant et de celle du professionnel en arts thérapies (terminologie utilisée "au pluriel" pour ne pas confondre avec celle d'art thérapie au singulier traditionnellement utilisée pour les arts plastiques). Les méthodologies et techniques se différencient dans chacune de ces spécialités.

Réorientations internes: A l'interne des synergies se développeront à l'intérieur des STAPS Paris Descartes avec les filières du handicap et de la danse, en particulier. L'installation des arts thérapies à l'UFR STAPS l'annonçait déjà. La formation accueille aussi des étudiants de L3 de psychologie ayant une formation artistique et ayant un intérêt pour cette ouverture professionnelle.

Art-thérapeute/psychothérapeute

C'est un choix délibéré fait, sur le plan international, par les arts thérapeutes eux-mêmes, de ne pas s'inscrire dans le champ des psychothérapies. Nous avons beaucoup résisté à ce mouvement en France, au cours des quarante années précédentes, en fonction des origines professionnelles des fondateurs français (psychologie, psychiatrie). La grande majorité des formations universitaires dans le monde se font dans les domaines de l'art (musique, beaux-arts, théâtre, danse). Il existe déjà dans plusieurs pays des statuts d'arts thérapeutes (notamment les pays anglosaxons). En France quelques institutions ont créé ces dernières années, en leur sein, des postes spécifiques d'art thérapie (musicothérapie, ou arts plastiques thérapie essentiellement). Les arts thérapies sont développées en particulier dans les milieux hospitaliers (Sainte Anne est un fief historique des arts plastiques thérapie et a développé depuis les autres pratiques, l'hôpital Necker a une musicothérapeute à plein temps, par ex.)

La Fédération Française des Arts thérapeutes et la Fédération Française des Musicothérapeutes travaillent depuis quelques années sur le statut d'art thérapeute et ont présenté plusieurs dossiers aux autorités concernées. Les statuts déjà existants à l'étranger, notamment au sein de l'Europe, les aident à avancer.

La recherche

La recherche dans ce domaine ne peut être que pluridisciplinaire. C'est tout son intérêt mais aussi la difficulté dans un contexte institutionnel encore trop cloisonné, à l'intérieur d'une université, entre les universités et même au sein du PRES. La recherche constitue un point fort de cette mention, par l'intention que nous y avons mise, mais aussi par l'écho immédiat qui a été reçu tant des praticiens français que des candidatures reçues de l'étranger. L'option recherche a



reçu cette année (mise en place du M2) plus d'une vingtaine d'étudiants et a conduit à une bonne dizaine de projets de contrats doctoraux. Cet enthousiasme pour la recherche dans ce domaine est un point fort pour l'avenir.

Bien sûr le maillage d'équipes de recherche, de chercheurs isolés dans d'autres équipes, se construit progressivement, et dans l'interdisciplinarité.

Nous travaillons actuellement :

- dans deux thèmes du projet LPCP de psychologie clinique de Paris Descartes : les dispositifs thérapeutiques, et le corps
- GEPECS EA 3625 (B.During)
- avec le laboratoire de P.P.Vidal IRIS UMR 8194 CNRS), (Zoi Kapoula)
- avec l'équipe de recherche de théâtre de Paris 3 Sorbonne Nouvelle : IRET EA 3959 (H.Kuntz)
- liens avec l'Ecole Doctorale ED456 des STAPS Ile de France afin de créer des synergies, notamment avec les recherches en danse et dans le domaine du handicap.
- association avec le Labex GREAM de Strasbourg (M.Grabosz et E.Lecourt)
- échanges avec le Pr Silke Schauder à l'Université d'Amiens, elle-même aussi spécialisée dans les arts thérapies.
- contacts avec des chercheurs de ces différents domaines artistiques (en plus des collègues de la psychologie, d'ouvertures vers la médecine, et ce notamment dans le PRES) afin de former un noyau fort.
- la difficulté pour les directeurs de recherche, dans ce contexte de pluridisciplinarité, est la contrainte de n'appartenir qu'à une seule ED. Ainsi, par exemple, les collègues psychologues intéressés à ces recherches ne peuvent qu'être associés à une direction de thèses d'arts thérapies, en raison de cette contrainte. Enfin, on trouve bien dans les Axes stratégiques de Paris Descartes la volonté de soutenir les disciplines à développer leur potentiel de recherche (la psychologie et les STAPS sont précisément indiquées, soit les deux « maisons » qui abritent les arts thérapie).

Enseignement de langues : pas directement, mais invitation de collègues étrangers (interventions en anglais) et Master Class Internationale 2012 anglais et français. Près de la moitié de nos étudiants sont d'origine étrangère et donc déjà bilingues.

Un conseil de perfectionnement sera mis en place pour l'année 2013-2014 à partir de l'expérience de la première promotion de diplômés.